

MRE Des investisseurs méfiant

La mobilisation des compétences marocaines résidant à l'étranger pour les associer au développement de leur pays d'origine est une mission ardue. Les MRE encaissent de plein fouet le décalage entre les contextes occidental et marocain.



L'attachement au pays a toujours été la cause du retour des MRE. Le restera-t-il ?

FATIMA-ZOHRA JDILY

D'après une enquête récente menée par le Centre marocain de conjoncture, le niveau de l'investissement productif des MRE demeure faible. Pour éviter de tirer des conclusions hâtives, L'observateur du Maroc a contacté le pôle économique de la Fondation Hassan II pour recueillir des données chiffrées relatives aux investissements des

MRE au Maroc. Surprise ! Les chiffres dont dispose ce pôle relèvent d'une enquête entreprise en 2003... Pire encore, ce pôle ne dispose pas de réalité chiffrée relative aux investissements propres aux MRE. La raison ? Les investissements de nos compatriotes sont considérés comme des investissements directs étrangers. Alors que Mohamed Ameer, ministre chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger,

vient de s'exprimer sur les mesures prises par son département pour encourager les investissements des MRE, on est en droit de se demander si celles-ci peuvent vraiment être prises sans un référentiel récent. «Ce n'est pas en 5 ans que la situation a pu changer. Les résultats de l'enquête réalisée en 2004 sont toujours utiles» affirme un responsable au pôle économique de la Fondation. Pourtant, beaucoup de choses ont changé

durant les trois dernières années. Après avoir été multiplié par trois entre 1993 et 2007, le volume total des transferts d'argent par les MRE vers le Maroc «commence à enregistrer des signes d'essoufflement depuis quelques années déjà», indique une étude réalisée par le ministère. Selon M. Ameer, le contexte actuel de crise économique et financière fait apparaître une baisse de 3% des envois de fonds en 2009, alors que ces opérations constituent aujourd'hui une source de financement importante pour l'économie nationale, dans le maintien des équilibres macro-économiques du pays et les finances de l'Etat.

Esprit rentier

D'après l'enquête menée par le CMC,

le niveau de l'investissement productif des MRE demeure faible. Seuls 14% des projets ont atteint un investissement de 5 millions de DH. Ce sont les microprojets qui prédominent (52,2%). A l'opposé, les grands projets dépassant les cinq millions de dirhams ne représentent pas plus de 14%. Les activités immobilières et commerciales sont celles qui attirent le plus les MRE. L'industrie est quant à elle jugée comme capitalistique et trop risquée, d'où le faible recours aux crédits pour financer leurs projets. Quinze projets, dont l'essentiel revient au secteur industriel, ont bénéficié d'un apport complémentaire de la part de Bank Al Amal. Le taux de recours aux prêts bancaires est particulièrement faible et n'excède guère les 31%. Plus des 2/3

Haro sur le climat des affaires !

Les MRE émettent de sérieuses réserves sur le climat d'investissement dans le pays. Concernant les banques, certains se plaignent de l'accueil du personnel chargé de leurs dossiers, de la lourdeur des procédures et de la longueur des délais pour l'octroi d'un crédit. Mais les problèmes les plus largement évoqués portent sur les garanties exigées et le niveau élevé des taux d'intérêt. D'autres difficultés sont largement évoquées par la majorité des investisseurs et concernent cette fois les relations avec une administration

jugée très lente et très contraignante. L'absence de coopération, le clientélisme et la corruption sont également mentionnés. Autre source de découragement : le coût afférent aux opérations douanières, la multitude et le niveau élevé des impôts et taxes, les soucis fonciers, la main-d'œuvre et les coûts en matière d'énergie électrique (branchements, consommations). Le ministère chargé des MRE ajoute à cette liste de facteurs handicapants : la multiplicité des intervenants, l'échec des structures mises en place, le faible attrait des produits

d'épargne proposés par les pays d'accueil (comptes et livrets «épargne développement»). Tous ces éléments renforcent souvent l'idée de repartir à nouveau. D'après l'enquête de l'association Maroc-Entrepreneurs, 16,7% des MRE déjà installés au Maroc envisagent de rebrousser chemin tandis que 53,8% d'entre eux n'écartent pas cette possibilité. Face à cette réalité, Mohamed Ameer souhaite promouvoir les investissements des MRE au Maroc. Quel code d'investissement spécifique faut-il adopter pour changer la donne ?



Encourager les MRE à investir au Maroc devient de plus en plus une tâche dure.

des projets sont donc financés sur la seule base des apports personnels. Dans l'ensemble, les crédits accordés par les

Le niveau de l'investissement productif des MRE demeure faible. Seuls 14% des projets ont atteint un investissement de 5 millions de DH.

banques se situent en moyenne à 1,4 million de dirhams. Le crédit médian pour sa part est de 340.000 dirhams. Quant à l'apport personnel de l'investis-

seur, il se situe respectivement entre 1,12 million et 450.000 dirhams pour les variables considérées. Cette réalité expli-

que le faible recours à l'étude de faisabilité. Le taux de recours au conseil d'une banque varie entre 18,6% et 10,6%. En matière de contribution des différents projets (hors agriculture) à la création d'emplois, les conjoncturistes affirment sans ambages que les investissements des MRE génèrent peu d'emplois. Il ressort des don-

nées de l'enquête menée par la Fondation Hassan II, que la moyenne d'emplois créés est de 20 avec une médiane de seulement 4 emplois.

Concernant le profil des investisseurs MRE, l'enquête fait ressortir que 55% d'entre eux n'ont reçu aucune instruction scolaire ou alors n'ont pas dépassé le stade des études primaires contre 30% ayant suivi des études secondaires. Ceux ayant un niveau universitaire ne dépassent pas les 15%. La proportion des investisseurs ayant reçu une formation dans le cadre d'un stage se situe à 18,6%. Les diplômés boudent-ils le Maroc ? D'après une enquête réalisée en ligne par l'association Maroc-Entrepreneurs, qui regroupe 6393 étudiants et jeunes diplômés marocains installés à l'étranger, «80,5 % des MRE diplômés souhaitent retourner au Maroc» Mais pour faire quoi ?

Toujours selon la même étude, nos MRE voient grand. 54,24% veulent créer leur propre entreprise. Sauf que, et c'est là que réside le véritable problème, les troisième et quatrième générations ont des visions objectives. Fini l'ère de l'attachement. En clair, nous sommes face à une population très ambitieuse, qui attend des signaux forts pour se décider. Ses craintes sont-elles justifiées ?

MobiCash s'internationalise

«MobiCash», le premier service de transfert d'argent et de paiement par téléphone mobile au Maroc s'internationalise. Désormais, il est à la disposition des Marocains du monde. Tous les clients peuvent ainsi recevoir directement et gratuitement de l'argent en provenance de l'étranger. «En lançant le transfert d'argent à l'international par téléphone mobile, Maroc Telecom met à la disposition des Marocains résidant à l'étranger un nouveau moyen de transfert d'argent simple, rapide et à moindre coût», indique, mercredi, un com-

muniqué de l'opérateur marocain, qui précise que «la Belgique est le premier pays avec lequel ce service est ouvert avant qu'il ne soit étendu à d'autres pays». Très simple d'emploi, le service de transfert d'argent international MobiCash permet à tous les clients du mobile résidant en Belgique et ayant un compte Ping Ping, dont la souscription se fait à partir du www.4420.be ou via leur mobile, d'effectuer en toute sécurité des transferts d'argent au profit de leurs familles, amis et autres relations au Maroc, détenteurs d'un

compte MobiCash, ouvert dans une agence Maroc Telecom ou chez un distributeur agréé. L'opération de transfert se fait soit par SMS au 4420 soit par Internet. Tous les clients MobiCash ont automatiquement accès au service, sans aucune formalité ni frais de tenue de compte, de même que le transfert est instantané et gratuit à la réception sur le compte MobiCash. Un SMS de notification les informe du montant transféré ainsi que de la date et de l'identification de l'émetteur, ajoute le communiqué.